

Canadiens d'utiliser sans crainte ses services. Et voilà pour la parole des responsables de la Société des postes! Craignant que les chèques de paie ne parviennent pas à ses employés, elle leur a envoyé une directive. Un service postal distinct a été constitué et le courrier de la Société des postes a été distribué d'un secteur postal à un autre par voiture particulière. Dans cette directive adressée à tous ses employés, la Société disait que ces derniers ne recevraient pas leur chèque de paie par la poste, comme à l'ordinaire, car le service postal n'était pas fiable, mais grâce à un service spécial, comme celui qu'on avait mis sur pied uniquement à l'intention des employés de la Société canadienne des postes au cours des grèves tournantes précédentes.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): C'est avec regret que je dois interrompre l'honorable députée. Je suis certaine qu'elle voudra aussi refaire ses forces. Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—L'INCIDENCE SUR LES VENTES DE CHARBON À FAIBLE TENEUR EN SOUFRE DE L'OUEST

L'hon. Chas L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, il y a quelques mois, le vice-premier ministre (M. Mazankowski), a annoncé l'établissement d'un comité d'action pour trouver des moyens d'améliorer les possibilités de vendre du charbon à faible teneur en soufre, de l'Ouest, en Ontario. Il suffirait que Hydro Ontario utilise du charbon de l'Ouest du Canada plutôt que du charbon américain pour créer jusqu'à 13 000 nouveaux emplois dans l'Ouest et réduire, dans une large mesure, la pollution par les gaz acides.

A l'heure actuelle, le charbon américain coûte jusqu'à 20 \$ de moins la tonne. En outre, avec l'accord commercial canado-américain qui garantit à ce charbon l'accès en franchise au Canada, Hydro Ontario ou les autres industries ne seront guère portés à utiliser le charbon de l'Ouest du Canada. D'autre part, l'accord dit de libre-échange pourrait nous empêcher d'accorder des subventions au transport qui réduirait le coût de l'acheminement du charbon de l'Ouest vers les marchés de l'Est.

Le vice-premier ministre va-t-il parler aux mineurs de l'Ouest, à qui il a promis, il y a plusieurs mois, d'élargir le

Article 21 du Règlement

marché du charbon de l'Ouest, pour leur expliquer les conséquences de l'accord dit de libre-échange par lequel nous faisons cadeau de nos ressources énergétiques à l'industrie américaine, nous limitons l'utilisation canadienne des ressources canadiennes et nous perdons des possibilités d'expansion future?

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA CANADIAN NAVAL AIR GROUP ASSOCIATION—LA RÉUNION À OTTAWA

M. W. R. Bud Jardine (Northumberland—Miramichi): Monsieur le Président, des centaines d'entre eux se sont réunis ici, dans la capitale, au cours du week-end. Ces anciens officiers et hommes de la Marine royale du Canada sont venus de toutes les régions du pays et même de l'étranger. Ils sont venus rendre hommage à l'un de nos grands héros de la guerre, le lieutenant Hampton Grey, le seul officier de marine canadien et aviateur de l'aéronavale à avoir obtenu la croix de Victoria et cela, à titre posthume.

Ces hommes qui, selon les paroles d'un aviateur inconnu de l'aéronavale, ont connu la peur et l'exaltation, la camaraderie et les défis, la joie et la victoire, parce qu'ils ont partagé la même expérience que lui, sont venus lui rendre hommage. Ce sont des membres de la CNAG, la Canadian Naval Air Group Association, qui a été formée lors de la disparition de la Marine royale du Canada et du dernier porte-avion canadien, le *Bonaventure*. Tous ces hommes ont servi sur les porte-avions du Canada. Ils font maintenant partie d'un groupe exclusif, d'une élite, et je rends hommage à la contribution qu'ils ont apportée collectivement à l'histoire de la marine et de l'aviation du Canada.

* * *

LE PRIX NOBEL DE LA PAIX

L'ANNONCE DE L'ATTRIBUTION DU PRIX AU PRÉSIDENT ARIAS DU COSTA RICA

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, le président Oscar Arias du Costa Rica s'est vu attribuer le prix Nobel à cause des efforts qu'il a déployés pour mettre au point et faire accepter un plan de paix pour l'Amérique centrale.

En dépit des menaces de représailles économiques proférées par le président Reagan et certains républicains de droite qui aspirent à lui succéder, la population de l'Amérique centrale a amorcé l'application du programme de paix adopté le 7 août par les cinq présidents centro-américains. Pour la première fois en 26 ans, un dialogue s'est établi entre les guérilleros et le gouvernement au Guatemala. Des pourparlers ont été amorcés au Salvador également. Le gouvernement du Nicaragua a créé des comités de réconciliation partout au pays. Il a annoncé unilatéralement un cessez-le-feu dans une région et les mesures d'état d'urgence ont été assouplies.